



D'UN OCÉAN À L'AUTRE 2.0

UN APPEL À PROTÉGER 30 % DES OCÉANS DU CANADA D'ICI 2030

Rapport 2019 de la SNAP
sur la protection des océans
du Canada



SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA

D'UN OCÉAN À L'AUTRE 2.0



Lors du Congrès sur la conservation de l'UICN à Hawaï en 2016, les 1 300 membres de l'UICN, dont les états et les agences gouvernementales, les ONG, les organisations de peuples autochtones, ainsi que des institutions scientifiques et des organisations commerciales ont adopté une résolution encourageant les pays à protéger au moins 30 % de leurs eaux nationales en tant qu'AMP et d'autres mesures efficaces de conservation par zone d'ici 2030.¹

Depuis ce temps-là, un certain nombre de pays autour du monde, notamment la France, le Royaume-Uni, les Seychelles, et le Costa Rica ont adopté cela en tant qu'objectif national.

La Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) est le seul organisme de bienfaisance national dédié exclusivement à la protection de nos terres, océans et eaux douces publiques, et à l'assurance que nos parcs et nos aires protégées soient gérés afin de protéger la nature qui s'y trouve. Au cours des 56 dernières années, nous avons joué un rôle essentiel dans la protection de plus d'un demi-million de kilomètres carrés, ce qui représente une superficie plus grande que le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador réunis! Notre vision consiste à protéger au moins la moitié de nos terres publiques, océans et eaux douces afin que les générations futures puissent profiter de la nature sauvage irremplaçable du Canada.

LE CANADA RENFORCE LA PROTECTION DE SES OCÉANS

Grâce à un solide leadership fédéral dans la création de nouvelles aires marines protégées et de nouveaux refuges marins, le Canada a fait plus de progrès en protection des océans au cours des trois dernières années que jamais auparavant dans son histoire.²

Au début de 2017, un peu plus de 1 % du territoire océanique canadien était désigné comme « protégé ».

« D'ici à 2020, au moins [...] 10 % des aires marines et côtières, y compris les aires étant particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone [...]. » Objectif 11 d'Aichi de la Convention sur la diversité biologique des Nations-Unies.

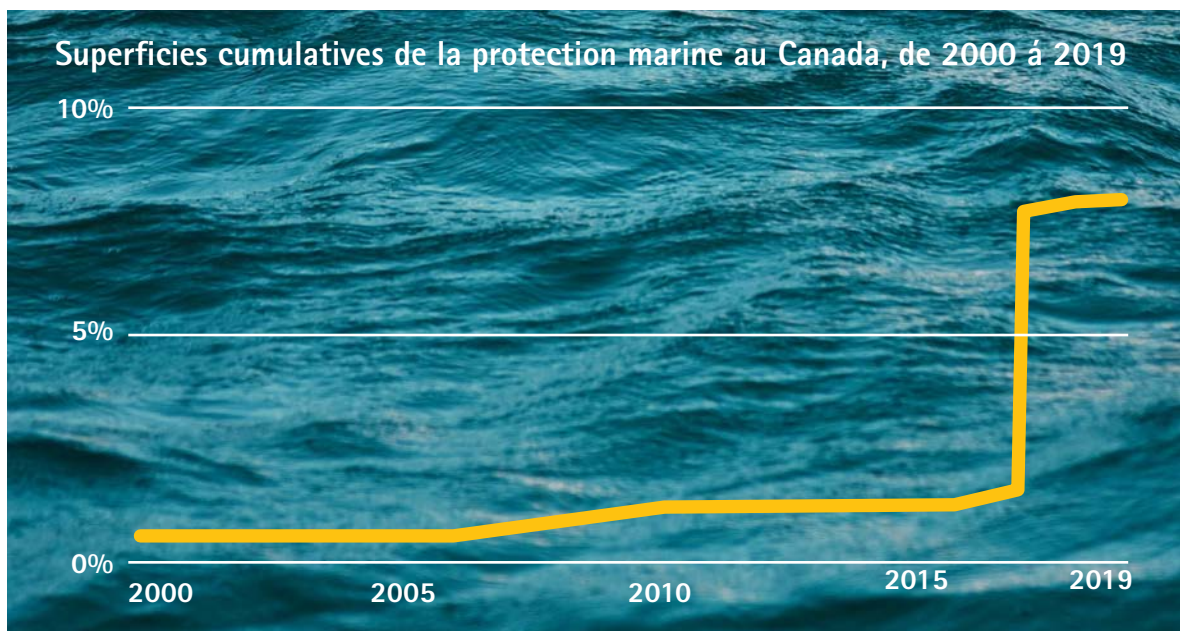


Figure 1 : Le Canada a protégé plus de territoire marin au cours des trois dernières années seulement qu'au cours du dernier siècle, atteignant un total de 8,27 % de superficies protégées en mai 2019 grâce à une combinaison d'AMP et de refuges marins.

D'UN OCÉAN À L'AUTRE 2.0

Les AMP fournissent des bénéfices économiques aux communautés côtières



Photo: Suchakra Sharma

Peggy's Cove

En mai 2019, l'étendue du territoire océanique canadien désigné pour la conservation avait atteint 8,27 % (Figure 1), nous mettant ainsi sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de protection de 10 % d'ici 2020, un objectif que le Canada a signé en 2010 en tant que partie prenante de la Convention sur la diversité biologique.

De plus, en 2019, le Canada a adopté de nouvelles normes et politiques de protection pour toutes les futures aires marines protégées (AMP) fédérales et tous les futurs refuges marins fédéraux. Ces normes signifient que les activités industrielles nuisibles à la vie marine, comme l'exploitation pétrolière, gazière et minière et le chalutage de fond, seront interdites dans les AMP du Canada. Jusqu'à maintenant, les AMP du Canada n'avaient pas encore fait l'objet de normes minimales de protection.

Ce ne sont pas seulement des victoires pour la vie marine, mais pour tous les Canadiens. Nos océans contribuent de façon importante aux activités économiques. Plus de 100 000 emplois sont directement liés aux pêches et à d'autres aspects de l'industrie des produits de la mer, et près de 60 000 à l'écotourisme lié aux milieux marins.³ Les progrès récents du Canada en conservation marine nous permettront de rétablir à long terme la santé de océans et des espèces qui en dépendent, ce à quoi la population canadienne tient beaucoup. En effet, un sondage réalisé par Environics démontre que 98 % la population canadienne est en faveur de la conservation d'une plus grande partie de l'océan à travers la mise en place d'aires marines protégées.⁴

UNE PLUS GRANDE PROTECTION DES OCÉANS EST REQUISE DANS LE FUTUR

Le Canada possède un des plus grands territoires océaniques et le plus long littoral au monde, bordé par les océans Atlantique, Pacifique et Arctique. Le patrimoine océanique canadien, y compris la mer territoriale (jusqu'à 12 km de la côte) et la zone économique exclusive, qui s'étend jusqu'à 370 km (200 milles marins) au large des côtes, couvrent plus de 5,8 millions de km².

Si les trois dernières années de progrès en protection du milieu marin suscitent l'espoir, il est de plus en plus évident que, face à une crise écologique mondiale, il faudra faire beaucoup plus pour assurer la survie à long terme des écosystèmes marins.⁵

La SNAP demande au Canada de protéger 30 % de son territoire océanique d'ici 2030 et 50 % d'ici 2050. Ces objectifs, démontrés par les dernières découvertes scientifiques⁶, représentent des cibles essentielles à long terme pour assurer la résilience de la planète. Des sondages d'opinion publique publiés récemment démontrent que la population canadienne reconnaît en très grande majorité (93 %) que les aires protégées sont nécessaires. En moyenne, elle croit que la moitié des océans doit être protégée.⁷

Cette protection est assurée par diverses mesures de conservation des océans qui permettent aux espèces de se régénérer à la suite de l'exploitation du milieu marin. Par conséquent, les aires marines protégées procurent des avantages économiques à long terme en favorisant des pêches, de l'écotourisme et des activités récréatives saines et durables.⁸ Des océans sains augmentent également la résilience des côtes face aux changements climatiques en assurant la protection naturelle du littoral et en stockant le dioxyde de carbone.⁹ En offrant des zones refuges, les mesures de protection des océans comme les AMP permettent aux espèces de mieux se déplacer



Photo: Nick Hawkins

Les AMP peuvent protéger les zones d'alimentation des oiseaux de mer



Photo: Leah Honka

West Coast

Les AMP peuvent soutenir l'écotourisme et les activités récréatives

D'UN OCÉAN À L'AUTRE 2.0

afin de délaissier des parties de l'océan qui leur sont moins favorables en raison des changements climatiques et d'autres pressions comme la pollution sonore.

Les AMP sont plus efficaces lorsqu'elles sont de grande taille, qu'elles ont des frontières géographiques claires, qu'elles sont protégées de façon intégrale, bien mises en œuvre et qu'elles assurent une protection à long terme.¹⁰ Les APM répondant à ces cinq conditions ont démontré des augmentations significatives dans la biomasse et une abondance d'espèces de poissons commerciales comparé à celles réglementées moins rigoureusement.¹¹ Le Canada a encore du travail à faire pour réglementer plus strictement les AMP existantes afin d'assurer la protection de l'ensemble de la vie marine qui s'y trouve.

Les avantages des AMP sont amplifiés lorsqu'elles font partie d'un réseau plus vaste représentant tous les types d'habitats marins et permettant aux espèces mobiles de se déplacer entre les aires et les refuges. Toutefois, à ce jour, le Canada ne dispose d'aucun réseau désigné de conservation des océans, bien que cinq d'entre eux en sont à diverses étapes de consultation et de planification.

Les îles Scott, au large de la côte de la Colombie-Britannique, sont reconnues internationalement comme une aire mondiale de conservation des oiseaux et constituent la plus importante aire de reproduction des oiseaux de mer en Colombie-Britannique. Elles abritent environ la moitié de la population mondiale des stariques de Cassin, 90 % des macareux huppés du Canada et 95 % des guillemots marmettes de la région du Pacifique du Canada. Une réserve nationale de faune (RNF) marine, un type d'AMP fédérale, a été établie en 2018 pour protéger l'habitat océanique autour des îles, où les oiseaux passent la majeure partie de leur vie à se nourrir. Cependant, les oiseaux sont toujours en danger à cause de la pêche commerciale à proximité et du trafic de navires abondant.



Photo: Nick Pecker

Macareux touffeté

LA VIE MARINE EST MENACÉE COMME JAMAIS AUPARAVANT DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ



Les baleines à bosse et autres espèces de baleines sont menacées par la pollution sonore et les collisions avec des navires

Les changements climatiques créent de nouveaux enjeux pour nos océans. Ils accroissent également l'importance des aires protégées pour permettre aux espèces de s'adapter au réchauffement de la planète. De plus, à mesure que le climat se réchauffe, le rôle des océans sains en tant que puits de carbone devient essentiel.

« La nature décline partout dans le monde à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité, et le rythme des extinctions d'espèces s'accélère, avec de graves répercussions sur les populations du monde entier [...] », a averti la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) lors de sa réunion en mai 2019 à Paris.¹²

Environ un million d'espèces sont menacées d'extinction dans le monde.¹³ La moitié des espèces de vertébrés surveillées au Canada sont en déclin et leurs populations ont diminué en moyenne de 83 % entre 1970 et 2014.¹⁴ Les changements climatiques, la pollution (y compris le bruit, les effluents industriels et le plastique) et la pêche non durable sont les principales causes de perte de biodiversité pour les espèces marines.

Des décennies de pratiques humaines non durables ont endommagé nos environnements océaniques. Il s'agit notamment de la surpêche, de la pollution (y compris le bruit, les produits chimiques et les plastiques) et des perturbations physiques comme les collisions avec les navires et le chalutage de fond.

Des AMP bien conçues peuvent protéger les espèces et leurs habitats



Photo: Duane Fuerter

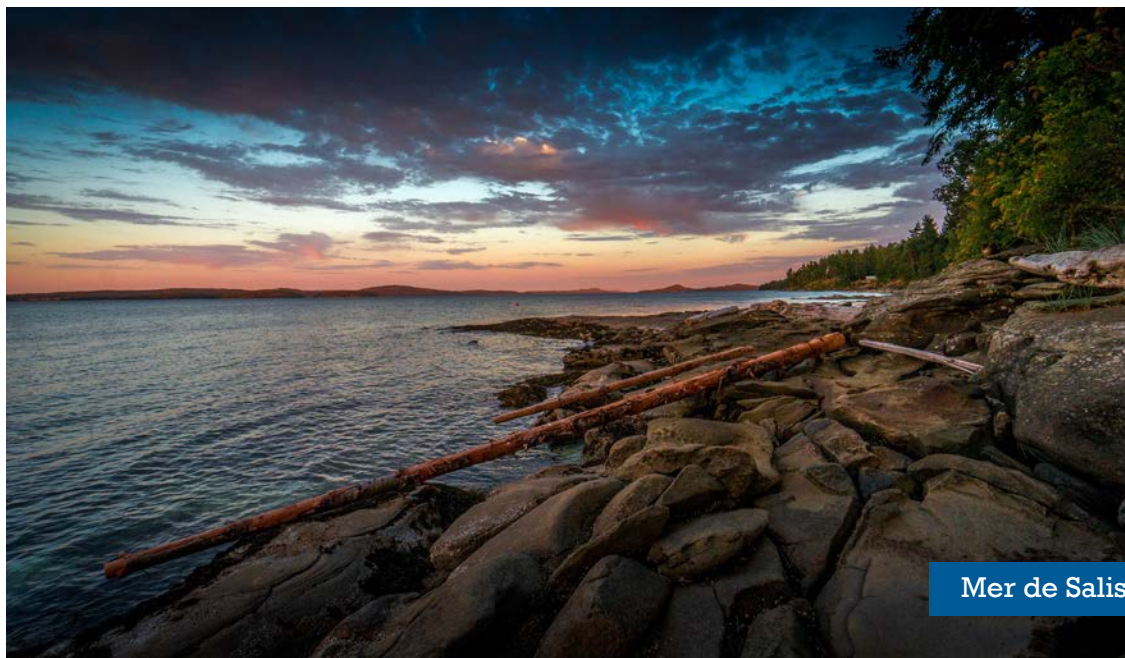
Forêt de varech

UN PLAN POUR ALLER DE L'AVANT POUR LA PROTECTION DES OCÉANS

Bien que les objectifs de 30 % de protection marine d'ici 2030 et de 50 % d'ici 2050 peuvent sembler ambitieux, des bases solides ont déjà été posées pour nous permettre d'y parvenir. L'investissement fédéral continu dans la création, la gestion et la recherche sur les AMP permettra d'atteindre ces objectifs.

Les prochaines étapes cruciales sont les suivantes :

- Désigner les sites d'AMP candidates actuelles;
- Créer des réseaux de sites protégés pour veiller à ce que ceux qui ont une grande importance écologique et biologique¹⁵ sur le territoire océanique du Canada soient protégés à long terme;
- Inclure davantage de zones de protection intégrale dans les réseaux de conservation des océans; et
- Rendre les AMP canadiennes existantes conformes aux nouvelles normes de protection annoncées par le gouvernement et améliorer la protection dans les refuges marins.



Le Sud du détroit de Géorgie est une AMNC proposée depuis plusieurs années et qui devrait être légalement désignée

Photo: Debbie Mollie

Mer de Salish

UN APPEL À PROTÉGER 30 % DES OCÉANS DU CANADA D'ICI 2030

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) définit une AMP comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés. »¹⁶

Le Canada a mis en place deux principales mesures fédérales pour protéger les aires marines :

- les AMP, comprenant les Zone de protection marine (ZPM) de la Loi sur les océans administrées par Pêches et Océans Canada, les aires marines nationales de conservation (AMNC) administrées par Parcs Canada et les réserves nationales de faune (RNF) marine administrées par Environnement et Changements climatiques Canada; et
- les refuges marins, qui sont des fermetures de pêches établies par Pêches et Océans Canada et qui contribuent aux cibles de protection de 10 % des océans en tant qu'autres mesures efficaces de conservation par zone.¹⁷

Tous ces outils juridiques pour protéger notre territoire océanique ont des processus et des réglementations différentes. Jusqu'à présent, plusieurs n'avaient pas de réglementations assez strictes pour empêcher la poursuite des activités humaines nuisant à la vie marine à l'intérieur de leurs frontières.

En avril 2019, le gouvernement du Canada a annoncé des normes de protection pour les nouvelles AMP qui interdiront les projets d'exploration et d'exploitation pétrolières, gazières et minières, ainsi que le déversement et le chalutage de fond. Cette étape importante améliorera grandement la probabilité que les AMP fédérales du Canada préservent efficacement la biodiversité. Ces normes s'appliqueront à toute nouvelle AMP fédérale.

La zone de protection marine du chenal Laurentien, désignée en avril 2019, est la plus grande AMP entièrement protégée du Canada avec 11 580 km². Il s'agit de la première AMP au Canada à appliquer les normes minimales de protection pour protéger une voie de migration essentielle à 20 espèces de baleines, dont la baleine noire de l'Atlantique Nord et la baleine bleue qui sont en voie de disparition. Cette AMP protège également un habitat important pour des espèces comme la morue de l'Atlantique, le sébaste, la raie à queue de velours, le requin-taupe commun, la tortue luth et le loup à tête large.

Les récifs d'éponges siliceuses du Canada sont protégés à la fois par des AMP et des refuges marins



Photo: Manfred Krauter



Photo: Wiki Commons

La nouvelle AMP du Chenal laurentien protège une grande concentration de plumes de mer

D'UN OCÉAN À L'AUTRE 2.0

Concernant les AMP existantes, le gouvernement déclare qu'il entend « déterminer la compatibilité du chalutage de fond avec les objectifs de conservation de chaque aire marine protégée ».¹⁸ Compte tenu des directives de l'UICN selon lesquelles les utilisations industrielles, y compris la pêche à grande échelle, ne devraient pas être autorisées dans les AMP, la SNAP que les nouvelles AMP au Canada.

Selon le gouvernement fédéral, les activités dans les refuges marins seront déterminées au cas par cas, le ministre des Pêches et des Océans déterminant si les risques pour les objectifs de conservation ont été efficacement évités ou atténués.¹⁹ Malheureusement, dans les régions au large de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse régies par l'Accord atlantique, cette loi a préséance sur les autres lois fédérales et provinciales. Par conséquent, les normes de protection des refuges marins dans ces régions n'empêchent pas l'exploration pétrolière et gazière.

Il s'agit là d'une préoccupation sérieuse étant donné les effets nocifs bien connus des activités d'exploration sismique et autres sur la vie marine.²⁰ Le gouvernement a décidé que si l'extraction de pétrole et de gaz est autorisée dans un refuge marin, cette partie de l'aire du refuge ne sera plus prise en compte dans les objectifs de protection. Toutefois, cela ne résout pas le problème plus fondamental des dommages causés à la vie marine par ces activités humaines.

Quelles aires ont été protégées à ce jour?

Depuis le début de 2017, le Canada a créé de nouvelles AMP et de nouveaux refuges marins qui ont fait passer la protection nationale des océans d'un peu plus de 1 % à 8,27 %. Les nouvelles AMP sont mises en évidence dans le tableau 1 et la Figure 2, et les refuges marins dans le tableau 2 et la Figure 2.

Tableau 1 : Les AMP canadiennes désignées depuis 2016.

Nom	Emplacement	Taille (km ²)	% du patrimoine océanique	Année de début du processus	Année de désignation
Anguniaqvia Nqiqyuam	T. N.-O.	2358	0,04	2008	2016
Banc de Sainte-Anne	N.-É.	4364	0,08	2009	2017
Récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate	C.-B.	2410	0,04	2010	2017
Îles Scott	C.-B.	11 546	0,20	1995, 2003	2018
Banc-des-Américains	QC	1000	0,02	2011	2019
Chenal Laurentien	T.-N.-L.	11 580	0,20	2010	2019

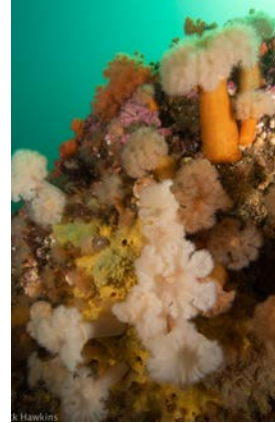


Photo: Nick Hawkins

Anémones de mer dans le golfe du Saint-Laurent

Les populations d'épaulards résidents du sud de la mer des Salish et de bélugas dans l'estuaire du Saint-Laurent sont menacées par de nombreuses activités humaines

Photo: Wiki Commons



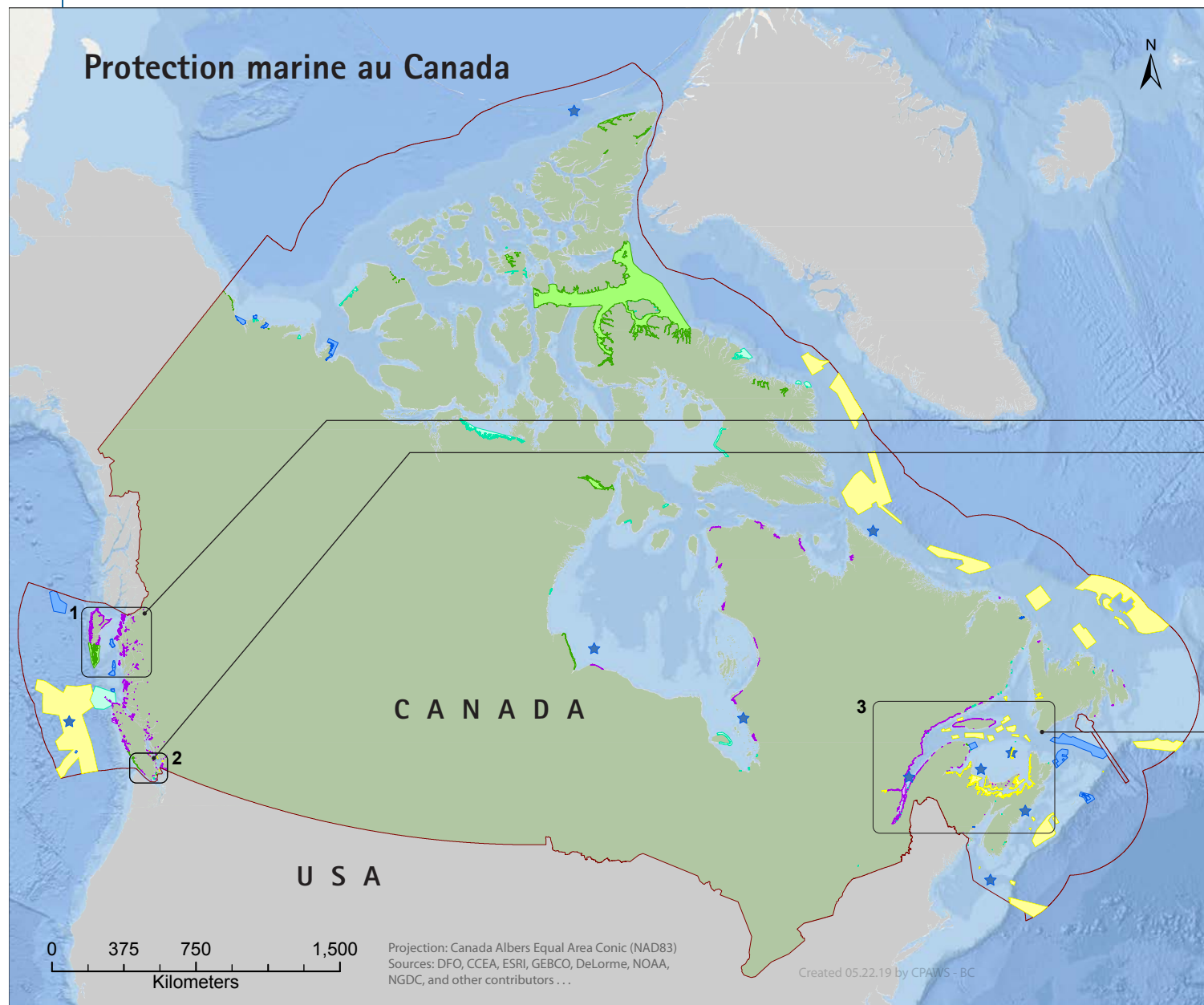
Béluga

Photo: Susanne Davies



Groupe d'orques

Figure 2 : Les AMP canadiennes, les refuges marins et les AMP proposées



Legend

— Canadian EEZ

Protection marine au Canada

Zone de protection marine (ZPM)

Aire marine nationale de Faune (AMNF)

Aire marine nationale de conservation (AMNC)

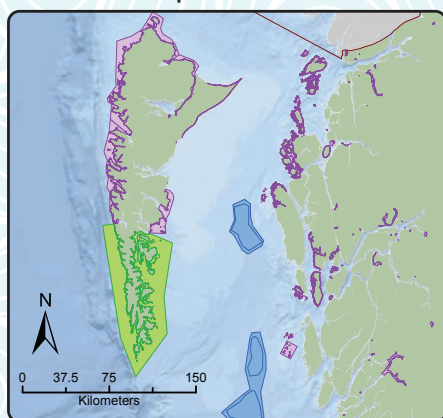
Refuge marin (AMECZ)

Aire protégée provinciale

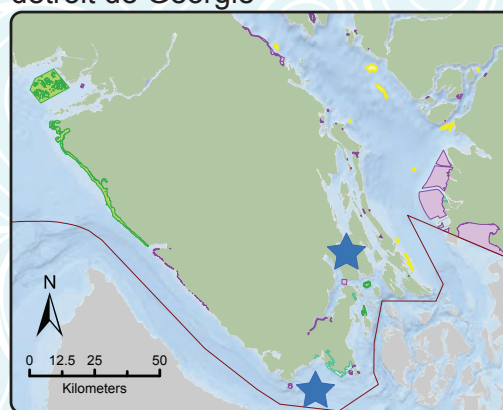
Aire protégée privée

★ AMP proposée

**1. Haida Gwaii et
Côte Pacifique Nord**



**2. Îles de Vancouver Sud et
détroit de Georgie**



3. Golfe du Saint-Laurent

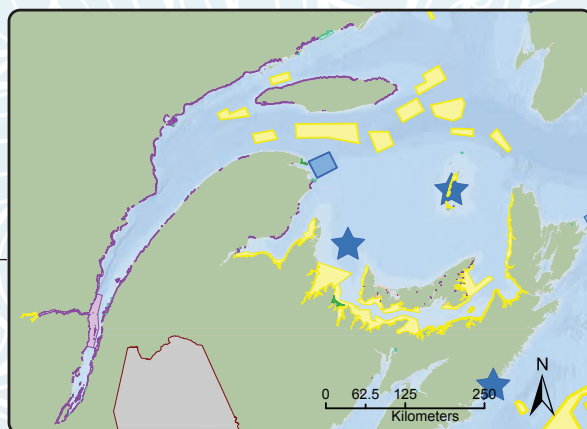


Tableau 2 : Les refuges marins canadiens.²¹

Biorégion	Superficie en km ²
Arctique de l'Est	58 750
Estuaire et golfe du Saint-Laurent	16 450
Plateaux de Terre-Neuve-et-Labrador	97 336
Pacifique extracôtier	82 530
Plateau néo-écossais	19 746
Détroit de Georgie	33
Total	274 845

D'UN OCÉAN À L'AUTRE 2.0

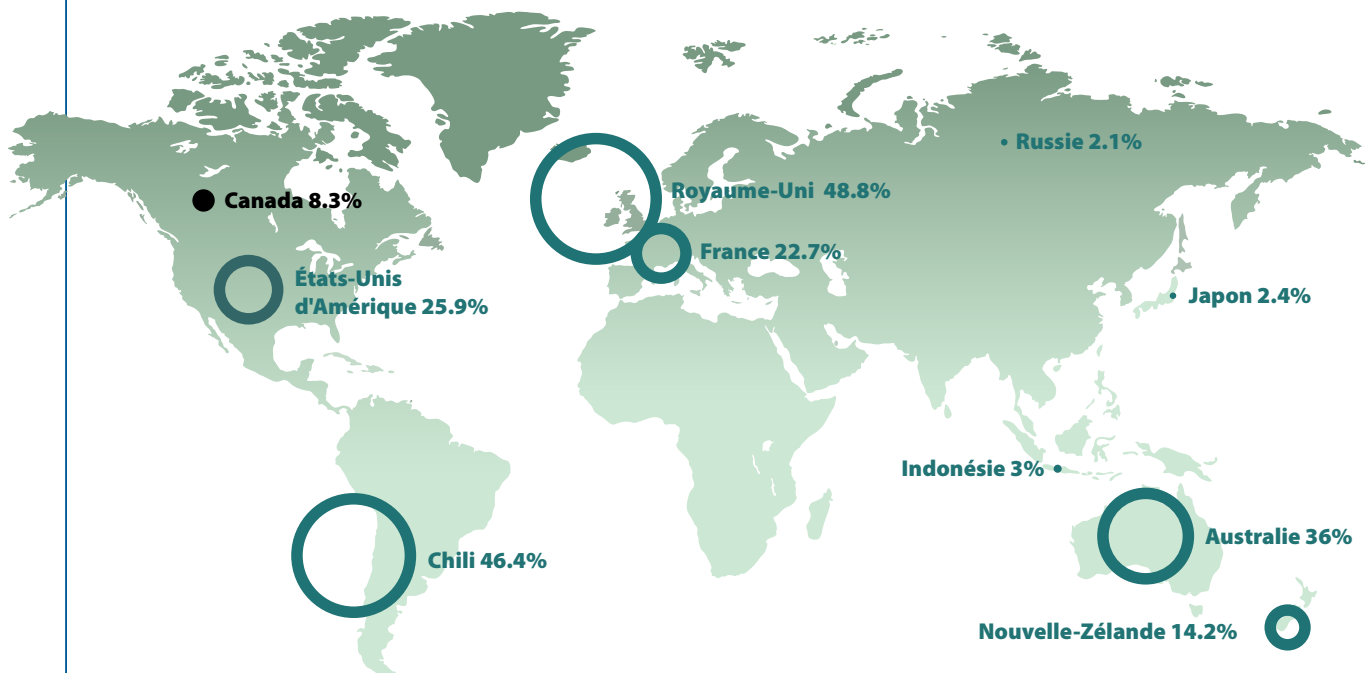
Où y a-t-il besoin d'une plus grande protection marine?

Cette année, le Canada a montré du leadership en devenant l'un des premiers pays dans le monde à adopter des normes de protection pour les aires marines protégées (AMP). Si ces normes sont appliquées à la fois aux aires marines de conservation existantes comme aux nouvelles, nous pourrions faire un pas de géant en avant afin d'assurer qu'elles protègent vraiment la biodiversité.

Cependant, avec presque 92 % de territoire marin canadien toujours sans protection, il y a besoin de plus d'actions sur ce front. En dépit des plans qui sont en développement depuis 2011,²² le Canada doit encore désigner des réseaux d'AMP et de refuges marins connectés spatialement. Ces aires à très grande échelle, connectées écologiquement et protégées sont désespérément nécessaires afin de préserver la biodiversité, de stimuler la pêche durable et de promouvoir la résilience aux changements climatiques le long de nos côtes.

En comparaison aux 8,27 % du Canada, d'autres pays font de remarquables progrès dans la planification de grandes aires marines pour la conservation (Figure 3). Bien que la qualité de la protection marine varie de façon importante parmi les aires protégées, le Canada a toujours du retard sur ses partenaires mondiaux sur la conservation des territoires marins en général et sur l'établissement d'aires fermées à toutes les activités d'extraction commerciales (Figure 3).

Figure 3 : Progression mondiale des aires marines fortement protégées parmi les nations du G20²³



1. Royaume-Uni	6,563,077 km ²	6. Nouvelle-Zélande	4,083,744 km ²
2. Chili	3,668,795 km ²	7. Canada*	5,765,389 km ²
3. Australie	9,025,021 km ²	8. Indonésie	6,025,143 km ²
4. États-Unis d'Amérique	12,182,329 km ²	9. Japon	4,068,058 km ²
5. France	10,070,694 km ²	10. Russie	7,885,439 km ²

*Canada's numbers include both MPAs and Marine Refuges (OECMs)

Un modèle pour le Canada pour 2030

Le Canada a plus de cinq millions de kilomètres carrés de territoire océanique. Non seulement la protection de 22 % de territoire supplémentaire est possible, mais la plupart des nouvelles aires marines protégées du Canada peuvent être composées de sites ayant déjà été proposés.

Voici un modèle expliquant comment le Canada peut arriver à 30 % de protection marine d'ici 2030 :

1 – Désigner tous les sites et les aires d'intérêt candidates comme AMP

Plusieurs sites d'intérêt ont déjà été bien documentés et sont présentement considérés par le ministère des Pêches et des Océans (MPO) et Parcs Canada comme des AMP candidates. Cinq pour cent d'AMP pourraient être ajoutées grâce à la finalisation du processus de consultation et à la désignation légale de ces sites. (Tableau 3 et Tableau 4)

De plus, les gouvernements du Canada, du Nunavut, ainsi que l'Association inuite du Qikiqtani ont récemment annoncé un protocole d'entente afin d'évaluer des aires marine à protéger dans le bassin de l'Extrême-Arctique (Tuvaijuittuq). L'Arctique canadien fait face à des changements climatiques à un taux trois fois plus élevé que la moyenne mondiale.²⁴ Par conséquent, la protection de ce territoire, aussi surnommé « La dernière zone des glaces », est essentielle, et pourrait potentiellement contribuer à près de cinq pour cent de plus pour les objectifs de protection des océans au Canada.

L'Arctique canadien connaît des changements climatiques trois fois plus rapides que la moyenne mondiale

Photo: A. S. Wright

Arctique



D'UN OCÉAN À L'AUTRE 2.0

Au total, la mise en œuvre de toutes les AMP proposées amènerait le Canada à la protection de 18,28 % de son territoire océanique.

La désignation de refuges marins additionnels pourrait également contribuer à la protection des océans sur chacune des côtes du Canada. Les emplacements spécifiques pour de nouveaux refuges n'ont pas encore été identifiés, bien que les aires de conservation du sébaste (ACS) sur la côte ouest soient en cours d'analyse comme futurs refuges marins potentiels.

Tableau 3 : AMP proposées (Remarque : Les tailles des AMP proposées sont approximatives et susceptibles d'être modifiées tout au long du processus de consultation.)

	Taille (km²)	% de territoire océanique du Canada
Aires d'intérêt de Pêches et Océans Canada		
Estuaire du Saint-Laurent, Québec	6 000	0,10
Îles de la côte Est, Nouvelle-Écosse	2 000	0,03
Race Rocks, Colombie-Britannique	2	0,00
Pacifique extracôtier, Colombie-Britannique	50 434	0,86
Chenal de Fundy/du banc de Browns, Nouvelle-Écosse	7 200	0,12
Vallée de Shediac, Nouveau-Brunswick	1 530	0,03
Total des aires proposées	67 166	1,14
Aires marines nationales de conservation (AMNC) de Parcs Canada		
Sud du détroit de Georgia, Colombie-Britannique	1 167	0,02
Ouest de la baie d'Hudson, Manitoba	81 113	1,39
Côte du Labrador, Terre-Neuve-et-Labrador	15 756	0,27
Est de la baie James, Québec	28 010	0,48
Les Îles de la Madeleine, Québec	16 923	0,29
Total des sites candidats pour les AMNC	142 968	2,45
Bassin de l'Extrême-Arctique - AMP/AMNC combinés		~5,00
Total des AMP proposées		8,59

Tableau 4 : AMP proposées au Canada

Estuaire du Saint-Laurent, Québec	Pêches et Océans Canada a identifié l'estuaire du Saint-Laurent en tant que site d'intérêt, ce qui constitue la première étape dans la création d'une ZPM. L'aire proposée entoure le Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et permettrait de protéger l'habitat du béluga, une population en voie de disparition. Le projet a fait l'objet d'une consultation avec les communautés et les Premières Nations, mais aucun avancement en plus d'une décennie n'a eu lieu quant à la mise en place d'une ZPM dans l'estuaire.
Îles de la côte Est, Nouvelle-Écosse	Les îles de la côte Est ont été identifiées en tant que site d'intérêt par Pêches et Océans Canada en 2018. Le site recèle d'une riche diversité d'habitats abritant d'importantes colonies d'oiseaux marins ainsi que plusieurs espèces en péril, tel que le Saumon atlantique. L'AMP proposée protégerait les populations de poissons d'éventuels projets de développement futurs qui nuiraient à ces organismes.
Race Rocks, Colombie-Britannique	Race Rocks, qui est un site d'intérêt depuis 1998, héberge de forts courants de marée et des récifs rocheux soutenant une abondance de faune marine. Aucune consultation n'a pour le moment été menée sur cette AMP lors de la dernière décennie.
Pacifique extracôtier, Colombie-Britannique	Le Pacifique extracôtier héberge de multiples zones d'importance écologiques et biologiques, notamment des monts sous-marins et des cheminées hydrothermales, des écosystèmes marins très actifs qui renferment des espèces uniques et qui ont une grande influence sur le milieu océanique environnant. Cette oasis sous-marine a été identifiée comme site d'intérêt par Pêches et Océans Canada : la première étape dans la création d'une AMP.
Chenal de Fundy/du banc de Browns, Nouvelle-Écosse	Le Chenal de Fundy/du banc de Browns, situé près de Yarmouth en Nouvelle-Écosse, comprend une diversité d'habitats marins propices à de nombreuses espèces de poissons commerciaux dont les populations sont épuisées. De plus ces habitats abritent des coraux de grands fonds, des éponges, des baleines et des requins pèlerins en migration.
Vallée de Shediac, Nouveau-Brunswick	La vallée de Shediac est un site dont les courants circulaires fournissant des habitats essentiels pour beaucoup d'espèces de poissons commerciaux. Par ailleurs, ce site a été le centre d'observation de la plupart des baleines noires de l'Atlantique Nord au cours des deux années précédentes. Étant un site d'intérêt pour une AMP, elle est dorénavant en cours d'évaluation dans le cadre d'un réseau d'AMP dans le golfe du Saint-Laurent.
Sud du détroit de Georgia, Colombie-Britannique	Le sud du détroit de Georgia est une zone biologiquement riche renfermant une grande diversité d'espèces marines, tel que plus particulièrement l'épaulard résident du Sud. Ce site est identifié en tant qu'AMNC candidate depuis 2001, mais devra ensuite être désignée selon une protection légale.
Ouest de la baie d'Hudson, Manitoba	L'ouest de la baie d'Hudson héberge certaines des plus grandes concentrations de bélugas et d'ours polaires dans le monde. Elle héberge aussi d'anciens sites inuits et autochtones et est actuellement un site candidat de Parcs Canada pour la mise en place d'une AMNC.



Photo: Sabine Jessen

Des discussions sont en cours entre les Inuits du Labrador et le gouvernement fédéral en vue de la création d'une éventuelle AMP sur la côte du Labrador

D'UN OCÉAN À L'AUTRE 2.0

Côte du Labrador, Terre-Neuve-et-Labrador	L'environnement marin le long de la côte du Labrador est désigné comme Zone importante pour la conservation des oiseaux et pour le rassemblement des espèces menacées, comme l'arlequin plongeur. Le site est adjacent au Parc national des Monts-Torngat et qui actuellement libre d'activité industrielle, mais pourrait être menacé par l'exploration pétrolière et gazière si l'habitat marin ne reçoit pas de protection en tant qu'AMNC.
Est de la baie James, Québec	L'est de la baie James est reconnu pour son incroyable biodiversité associée avec la transition des écosystèmes subarctiques et arctiques. Ce site comprend la population la plus au sud d'ours polaires au monde ainsi qu'une sous-population distincte de bélugas. L'Aire marine nationale de conservation (AMNC) de l'est de la baie James a été proposée pour la première fois en 2009.
Les Îles de la Madeleine, Québec	Les îles de la Madeleine sont situées dans le sud du Golfe du Saint-Laurent dans un bassin peu profond avec les eaux marines les plus chaudes du Canada. Les îles offrent une incroyable diversité d'écosystèmes marins et côtiers.
Bassin de l'Extrême-Arctique, Nunavut	Le bassin de l'Extrême-Arctique, aussi connu sous le nom de Tuvaijuittuq, est le site où l'on retrouve les glaces arctiques épaisses pluriannuelles du Canada. Puisque l'Arctique se réchauffe rapidement, le bassin de l'Extrême-Arctique serait le dernier refuge pour les glaces de mer d'été du Canada. Il fournit un important habitat pour les espèces dépendantes des glaces comme les ours polaires, les narvals et les phoques et est en cours d'évaluation pour une comme AMP par Pêches et Océans Canada et Parcs Canada.



La baie de Fundy est une zone océanique emblématique qui n'est toujours pas protégée

Photo: Peter Lloyd

Baie de Fundy

2 – Créer des réseaux d'aires protégées

L'établissement de réseaux de conservation des océans aiderait le Canada à protéger les 11,72 % restants pour atteindre les 30 % d'ici 2030.

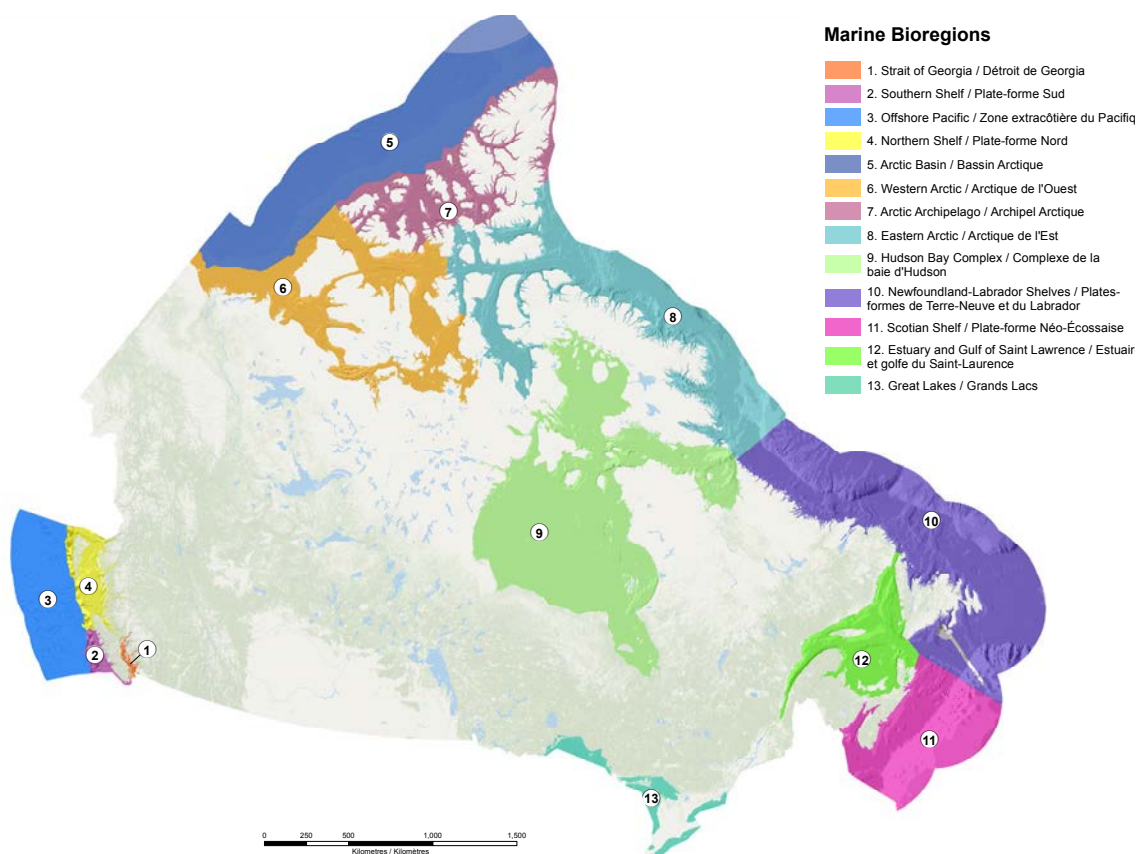
La planification des réseaux est actuellement en cours dans cinq des 12 biorégions du Canada : Plateau Nord du Pacifique, Golfe du Saint-Laurent, les Plateaux de Terre-Neuve-et-Labrador, l'ouest de l'Arctique, et le Plateau néo-écossais qui comprend la baie de Fundy. Une fois établis, ces réseaux contribueront aux objectifs visés pour 2030. Cependant, les délimitations proposées pour les sites au sein de ces réseaux n'ont pas encore été publiées publiquement, et nous ne pouvons donc pas encore évaluer leurs contributions totales aux objectifs de protection marine du Canada.

Afin d'être efficaces dans la protection de la biodiversité, les réseaux de conservation des océans devront être bien désignés et les différents sites de façon simultanée. De plus, ils devront s'assurer d'être représentatifs des habitats et des espèces de chaque biorégion marine.

En plus de la désignation des réseaux d'AMP où la planification est déjà en cours, la SNAP recommande d'élaborer des réseaux dans le reste des sept biorégions marines : le détroit de Georgie, le Plateau sud du Pacifique, le Pacifique extracôtier, le bassin Arctique, l'archipel Arctique, l'est de l'Arctique, et le Complexe de la Baie d'Hudson.

Figure 4 : Les biorégions marines du Canada.²⁵

L'objectif de 10 % (protection des océans du Canada) s'applique dans les biorégions 1 à 12. En revanche, les aires protégées aquatiques mises en place dans les Grands Lacs sont comptabilisées pour l'objectif de 17 % de conservation des eaux intérieures et des habitats terrestres.



3 – Renforcer les normes existantes pour les AMP et les refuges marins

Le Canada a réalisé d'importants progrès quant à l'augmentation des superficies de milieux marins désignés pour la conservation et l'établissement de normes de protection pour ces aires. Cependant, à l'échelle mondiale, le Canada est toujours derrière bien d'autres pays lorsqu'il s'agit de restreindre les activités industrielles et commerciales au sein des AMP existantes. Des avancées récentes ont été faites par le renforcement de mesures de protection pour le Banc de Sainte-Anne (Nouvelle-Écosse), Gwaii Haanas (Colombie-Britannique) et le chenal Laurentien (Terre-Neuve-et-Labrador), toutes étant des « aires protégées » existantes. Cependant, les superficies totales au sein de ces sites fermés à toutes les activités d'extraction et industrielles ajoute moins d'un pour cent au patrimoine océanique canadien.

En regard des découvertes scientifiques expliquant clairement que les AMP pleinement protégées fournissent de meilleurs espoirs pour la conservation de la biodiversité marine, il est nécessaire que le Canada renforce, de façon importante, toutes ses réglementations sur les AMP.²⁶

Afin d'améliorer l'efficacité des refuges marins, le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse pour réformer l'Accord atlantique pour mieux protéger les refuges marins des activités pétrolières et gazières, telles que l'exploration et l'extraction²⁷. Dans un rapport récent, SeaBlue Canada²⁸ a publié des recommandations qui devraient être mise en place pour améliorer la protection dans les refuges marins.²⁹

4 – Aires de conservation protégées autochtones (ACPA)

Comme l'a constaté le Comité national sur les normes concernant les AMP en 2018 dans son rapport final au ministre des Pêches et des Océans, les Aires de protection et de conservation autochtones (APCA) joueront un rôle essentiel dans l'avancée des objectifs de conservation des océans du Canada. Le gouvernement fédéral doit travailler de façon prioritaire avec les organismes et les peuples autochtones afin de développer un cadre normatif pour les APCA.³⁰ Le comité a aussi souligné que les APCA sont ancrées dans les lois et la gouvernance autochtones, en reconnaissant les peuples autochtones comme titulaires de droits. De plus, les APCA ne dépendent pas de la reconnaissance par le gouvernement fédéral et représentent des outils potentiels pour la réconciliation. Le soutien à l'établissement d'un processus mené par les autochtones afin de développer le cadre normatif des APCA devrait être une haute priorité dans le contexte de la conservation des océans au Canada.

L'Aire marine nationale de conservation de Gwaii Haanas est l'exemple d'un partenariat réussi de co-gouvernance entre le gouvernement fédéral et un gouvernement autochtone. Le plan de gestion de Gwaii Haanas est le tout premier de son genre au Canada et est géré de façon conjointe entre la Nation Haida et le gouvernement du Canada. Il est alimenté par des intervenants comme des pêcheurs commerciaux, des organisateurs de voyages, et des groupes environnementaux. Il repose sur le savoir traditionnel à l'effet que la terre, la mer et les peuples sont interreliés et doivent être gérés dans le but de préserver les valeurs naturelles et culturelles.

Conclusion

La SNAP applaudit les importants efforts que le Canada a réalisés afin de faire progresser la protection marine durant les trois dernières années. Ils se sont traduits par des gains tangibles, et un espoir renouvelé que certains des écosystèmes océaniques les plus importants au monde et relativement intacts pourront être protégés. Ils nous donnent aussi espoir que la vie marine sera capable de se régénérer au sein de ces écosystèmes qui ont fortement été endommagés au cours des 100 dernières années.

La nation Haida travaille avec des organismes fédéraux et provinciaux à la conception d'un réseau d'AMP autour de Haida Gwaii

Le Canada a fait un pas énorme en passant à un peu plus d'un pour cent de son patrimoine marin désigné comme protégé en 2016 à plus de huit pour cent en 2019. De plus, l'adoption cette année de normes novatrices relatives à la réglementation dans les futures aires marines protégées sont aussi des mesures extrêmement encourageantes. Ces avancées récentes dans la conservation des océans sont le fruit d'un travail acharné des gestionnaires et des chercheurs du gouvernement, des peuples autochtones, des collectivités, des instituts universitaires et des organismes de conservation nationaux, s'étalant sur plusieurs décennies. L'industrie locale, l'intendance



Photo: Sabine Jessen

Haida Gwaii



Les changements climatiques ajoutent un nouveau stress aux espèces et écosystèmes des océans

Photo: Alexandra Rose

Ours polaires

communautaire et la mobilisation dans la planification pour la santé future des océans ont aussi été essentielles aux avancées récentes du Canada dans la protection marine, tout comme le leadership politique.

Cependant, nous n'avons pas le temps de nous reposer sur nos lauriers. Les océans du Canada et toute la vie qui en dépend, subissent plus de pressions que jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité. Les changements climatiques accélèrent les pressions sur les océans du monde entier, tout en augmentant son rôle crucial en tant que puits de carbone mondial. La surpêche et les activités industrielles comme l'extraction pétrolière et gazière et le transport maritime ont atteint un taux sans précédent. En tant que pays possédant le plus long littoral du monde, le Canada doit poursuivre ses efforts sur ses récentes avancées afin de devenir un leader mondial dans cette lutte.

Depuis 2012, nous avons lancé le défi au gouvernement fédéral de protéger 10 % de ses océans d'ici 2020. Il semble que ce pari est en train d'être gagné. Aujourd'hui, un effort encore plus intense est nécessaire afin d'atteindre un nouvel objectif visant à protéger au moins 30 % de notre patrimoine océanique d'ici 2030, ce qui représente le pourcentage minimum documenté scientifiquement pour la santé à long terme de nos océans.

Comme le mentionne ce rapport, une partie importante du travail préparatoire a déjà été accomplie afin d'identifier les réseaux potentiels d'aires protégées au sein des 12 biorégions marines du Canada. Il sera important de les mettre en place dans un avenir proche. Il est aussi impératif que le travail commence sur la planification des réseaux pour les sept autres biorégions marines du Canada. Dans le cadre de nos efforts de réconciliation avec les peuples autochtones, et dans l'intérêt de renforcer notre économie, le Canada aura besoin de continuer à mobiliser une grande palette d'experts et de membres des communautés, et à investir dans la création et la gestion efficace des aires protégées afin de devenir un vrai leader mondial dans la conservation marine.

La SNAP est fière du rôle qu'elle a endossé pendant plus de 25 ans dans la promotion de la conservation marine par les gouvernements et les communautés de toutes tailles. Nous sommes encouragés par les avancements récents et nous nous engageons à continuer à porter notre message d'une voix forte pour les magnifiques océans de notre pays et toute la vie qu'ils abritent.

Notes de fin de texte

- 1 IUCN. 2016. WCC-2016-Res-050-EN. Increasing marine protected area coverage for effective marine biodiversity conservation. https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/resrecfiles/WCC_2016_RES_050_EN.pdf
- 2 Les refuges marins sont conçus en vertu de la Loi sur les pêches du Canada et sont une forme d'autres mesures efficaces de conservation par zone (AMECZ). Le terme AMECZ a été créé par la Convention sur la diversité biologique des Nations-Unies pour reconnaître les mesures autres que les aires protégées mises en place par les pays et qui offrent une protection équivalente et efficace à la biodiversité.
- 3 Statistique Canada. (2018). Secteurs Maritimes au Canada.
- 4 Environics. (2016). Opinion publique sur les aires marines protégées. Sondage commandé par le Fonds mondial pour la nature (Canada) (WWF-Canada).
- 5 Dinerstein, E., Vynne, C., Sala, E., Joshi, A., Fernando, S., Lovejoy, T., Mayorga, J., Olson, D., Asner, G., Baillie, J., Burgess, N., Burkart, K., Noss, R., Zhang, Y., Baccini, A., Birch, T., Hahn, N., Joppa, L., & Wikramanayake, E. (2019). A Global Deal for Nature: Guiding principles, milestones, and targets. *Science Advances*, 5(4): doi:10.1126.
- 6 Dinerstein et al. (2019).
- 7 Wright, P., Moghimehfar, F., & Woodley, A. (2019). Canadians' perspectives on how much space nature needs. *Facets*.
- 8 OECD. (2017). *Marine Protected Areas: Economics, Management and Effective Policy Mixes*.
- 9 Simard, F., Laffoley, D., & Baxter, J. M. (eds). (2016). *Marine Protected Areas and climate change: Adaptation and mitigation synergies, opportunities and challenges*. Gland, Switzerland: IUCN.
- 10 Edgar, G., Stuart-Smith, R., Willis, T., Kininmonth, S., Baker, S., Banks, S., Barrett, N., Becerro, M., Bernard, A., Berkhout, J., Buxton, C., Campbell, S., Cooper, A., Davey, M., Edgar, S., Forsterra, G., Galvan, D., Irigoyen, A., Kushner, D., Moura, R., Parnell, P., Shears, N., Soler, G., Strain, E., & Thomson, R. (2014). Global conservation outcomes depend on marine protected areas with five key features. *Nature*.
- 11 Zupan, M., Fragkopoulou, E., Claudet, J., Erzini, K. (2018). Marine partially protected areas: drivers of ecological effectiveness. *Frontiers of Ecology and the Environment*.
- 12 Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). (2019). *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services*.
- 13 IPBES. (2019).
- 14 WWF-Canada. (2017). *Living Planet Report Canada: A national look at wildlife loss*.
- 15 Les zones d'importance écologique ou biologique (ZIEB) sont des sites marins qui favorisent une productivité élevée et des fonctions écosystémiques saines. La Convention sur la biodiversité énumère les ZIEB selon le caractère unique ou la rareté de l'écosystème, l'importance particulière pour les stades de vie des espèces, l'importance pour les espèces en péril, la productivité ou diversité biologique et le caractère naturel. Les ZIEB sont utilisées par Pêches et Océans Canada pour identifier les aires d'intérêt en vue d'une désignation future d'AMP.
- 16 IUCN and World Commission on Protected Areas. (2018). *Applying IUCN's Global Conservation Standards to Marine Protected Areas (MPA). Delivering effective conservation action through MPAs, to secure ocean health and sustainable development*.
- 17 Le terme « autres mesures efficaces de conservation par zone » a été créé par la Convention sur la diversité biologique des Nations-Unies pour reconnaître les mesures, mises en place par certains pays, qui offrent une protection équivalente et efficace à la biodiversité aux AMP.

D'UN OCÉAN À L'AUTRE 2.0

- 18 Réponse du gouvernement du Canada au rapport final du Comité de conseil national
<http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/conservation/advisorypanel-comiteconseil/index-fra.html>
- 19 Pêches et Océans Canada. (2019). Le Canada annonce de nouvelles normes visant à protéger nos océans. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/peches-oceans/nouvelles/2019/04/le-canada-annonce-de-nouvelles-normes-visant-a-protger-nos-oceans.html>.
- 20 Voir par exemple : McCauley, R.D., R.D. Day, K.M. Swadling et al. 2017. Widely used marine seismic survey air gun operations negatively impact zooplankton. *Nature Ecology & Evolution* 1(Article 0195).
- Engås, A., et al. 1996. Effects of seismic shooting on local abundance and catch rates of cod (*Gadus morhua*) and haddock (*Melanogrammus aeglefinus*). *Can. J. Fish. Aquat. Sci.* 53: 2238–2249. doi.org/10.1139/cjfas-53-10-2238
- Cerchio S., et al. 2014. Seismic surveys negatively affect humpback whale singing activity off Northern Angola. *PLoS ONE*, 9(3), e86464. doi.org/10.1371/journal.pone.0086464
- 21 Pour de plus amples renseignements sur les refuges marins du Canada, voir Aten, T. et Fuller, S. (2019). A technical review of Canada's Other Effective Area-Based Conservation Measures: Alignment with DFO guidance, IUCN-WCPA guidance and CBD SBSTTA guidance. SeaBlue Canada.
- 22 Gouvernement du Canada. 2011. Cadre national pour le réseau d'aires marines protégées du Canada. <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/publications/mpanf-cnzpm/page01-fra.html>
- 23 Marine Conservation Institute. (2018). SeaStates G20 2018 : Les réserves sans prélèvement dans les plus grandes économies du monde (en anglais). <https://marine-conservation.org/seastates/g20/2018/>
- 24 Bush, E. & Lemmen, D.S., éditeurs. (2019). Rapport sur le climat changeant du Canada. Gouvernement du Canada.
- 25 Pêches et Océans Canada. (2017). Carte des biorégions. Gouvernement du Canada. <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/maps-cartes/bioregions-fra.html>
- 26 Edgar et al. (2014).
- 27 Pour d'autres mesures afin d'améliorer les refuges marins, veuillez consulter Aten, T. and Fuller, S. (2019). A technical review of Canada's Other Effective Area-Based Conservation Measures: Alignment with DFO guidance, IUCN-WCPA guidance and CBD SBSTTA guidance. SeaBlue Canada.
- 28 SeaBlue Canada est le fruit de la collaboration de six organisations travaillant à assurer la protection des océans du Canada . Les membres sont la Société pour la nature et les parcs du Canada, la Fondation David Suzuki, le Centre d'action écologique, Océans Nord, le Fonds mondial pour la nature (Canada), et West Coast Environmental Law
- 29 Aten, T. and Fuller, S. (2019). A technical review of Canada's Other Effective Area-Based Conservation Measures: Alignment with DFO guidance, IUCN-WCPA guidance and CBD SBSTTA guidance. SeaBlue Canada.
- 30 Rapport final du Comité national sur les normes concernant les aires marines protégées. 26 septembre 2018. <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/publications/advisorypanel-comiteconseil/2018/finalreport-rapportfinal/page08-fra.html#crowd>

Annexe 1

Tableau 1 : AMP récemment désignées au Canada

Anguniaqvia Niqquyuaq, T.N.-O. - 2016	Anguniaqvia Niqquyuaq dans la baie Darnley est un site de grande importance pour le peuple Inuvialuit, car c'est un territoire de chasse et de pêche de subsistance, et un habitat essentiel pour l'omble chevalier, les bélugas, les ours polaires, les phoques annelés et barbus et la seule colonie de guillemot de Brünnich dans l'Arctique canadien.
Banc de Sainte-Anne, N.-É. - 2017	Situé au large de la côte du cap Breton, le banc de Sainte-Anne abrite un écosystème écologiquement varié et un habitat important pour des espèces en péril comme la tortue luth et le loup atlantique, ainsi que des coraux de grands fonds et des éponges.
Récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate, C.-B. - 2017	Les récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine-Charlotte ont été découverts en 1987 bien qu'ils semblaient disparus de la planète il y a environ 40 millions d'années. Ne se trouvant nulle part sur la terre ferme, ils ont effectué leur croissance sur le plancher océanique pendant plus de 9 000 ans, et fournissent d'importants habitats en eaux profondes pour de nombreuses espèces. Leurs structures délicates sont extrêmement vulnérables aux dégâts des chalutiers, de la pêche à la palangre et des nasses à crevettes, qui sont dorénavant interdites dans l'aire.
Îles Scott, C.-B. - 2018	Les îles Scott sont reconnues internationalement comme étant une aire mondiale de conservation des oiseaux et le lieu de reproduction le plus important pour les oiseaux marins de la C.-B. Elles hébergent environ la moitié de la population de stariques de Cassin du monde, 90 % de la population de macareux huppé de Canada, et 95 % de la population de guillemots marmettes de l'ouest du Canada.
Banc-des-Américains - QC - 2019	Le banc des Américains est une zone de haute production biologique proche du Parc national de Forillon qui héberge une importante partie de la population de morues du sud du Golfe du Saint-Laurent, la tortue luth en voie de disparition et plusieurs espèces de baleines en voie de disparition également.
Chenal Laurentien, T.-N.-L. - 2019	Le chenal Laurentien est un point chaud de biodiversité qui héberge la plus grande concentration d'aiguillats noirs au Canada et qui fournit une voie migratoire essentielle pour 20 espèces de baleines, notamment la baleine noire de l'Atlantique Nord en voie de disparition. Le chenal Laurentien est la plus grande AMP protégée strictement du Canada et la première à avoir été désignée en vertu des nouvelles normes de protection pour les AMP.



L'AMP d'Anguniaqvia Niqquyuaq protège l'habitat essentiel du béluga

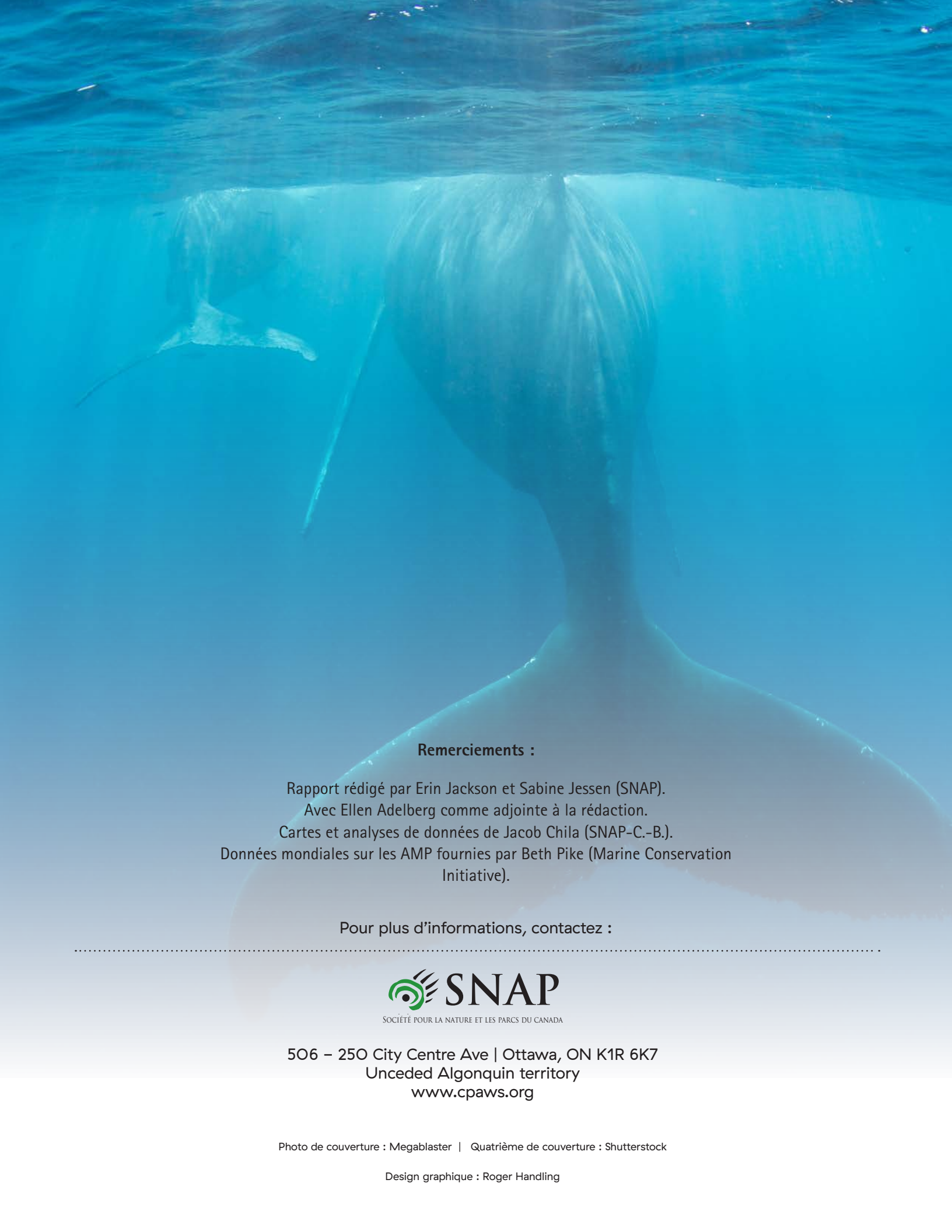
Annexe 2 – Les refuges marins canadiens (détail)

Refuge marin	Biorégion	Taille en km²
Migration du saumon de la baie des Îles	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	218
Aire de conservation d'éponges du banc Beaugé	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	215
Aire de conservation des coraux du centre du golfe du Saint-Laurent	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	1 284
Aire de conservation des canyons Corsair et Georges (aire restreinte de pêche de fond)	Du plateau néo-écossais	8 797
Aire de conservation du détroit de Davis	De l'est de l'Arctique	17 298
Aire de conservation Disko Fan (partie fermée à toute activité de pêche entrant en contact avec le fond)	De l'est de l'Arctique	7 485
Fermeture de l'aire de protection des coraux de la division 30	Des plateaux de Terre-Neuve et du Labrador	10 422
Aire de conservation des éponges à l'est de l'île d'Anticosti	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	939
Aire de conservation des coraux de l'est du golfe du Saint-Laurent	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	423
Aire de conservation des coraux et des éponges de l'est du détroit d'Honguedo	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	2 338
Aires de conservation des éponges du bassin d'Émeraude et du banc Sambro	Du plateau néo-écossais	260
Fermeture de la fosse de l'île Funk	Des plateaux de Terre-Neuve et du Labrador	7274
Aire de conservation du bassin Hatton	De l'est de l'Arctique et des plateaux de Terre-Neuve et du Labrador	42 459
Fermeture du chenal Hawke	Des plateaux de Terre-Neuve et du Labrador	8837
Fermeture de l'ensellement Hopedale	Des plateaux de Terre-Neuve et du Labrador	15 411
Aire de conservation des éponges du détroit Jacques-Cartier	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	346
Aire de conservation du bassin Jordan	Du plateau néo-écossais	49

UN APPEL À PROTÉGER 30 % DES OCÉANS DU CANADA D'ICI 2030

Fermeture dans la pouponnière Les Demoiselles (baie de Plaisance), aux îles de la Madeleine	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	0,3
Fermeture des zones de pêche au homard (rivière Trout, pointe Shoal, îles Penguin, île Gooseberry, Glovers Harbour, île Mouse et baie de Gander)	Des plateaux de Terre-Neuve et du Labrador, et de l'Estuaire et du golfe du Saint-Laurent	94
Aire de conservation des coraux Lophelia	Du plateau néo-écossais	15
Lagunes des îles de la Madeleine (6 fermetures se chevauchent)	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	136
Fermeture dans la baie Miramichi	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	1 553
Aire de conservation des coraux au nord du banc de Bennett	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	821
Aire de conservation des coraux du chenal Nord-Est (zone restreinte de pêche de fond)	Du plateau néo-écossais	391
Fermeture du talus nord-est de Terre-Neuve	Des plateaux de Terre-Neuve et du Labrador	46 833
Fermeture dans les monts sous-marins et des événements hydrothermaux du Pacifique	De la zone extracôtière du Pacifique	82 530
Aire de conservation des éponges du banc Parent	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	530
Fermeture à l'amont du fjord du Saguenay	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	109
Zones tampons pour la pêche au pétoncle	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	5 835
Aire de conservation des coraux du talus du plateau madelinien	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	335
Zone de conservation des éponges au sud-est de l'île d'Anticosti	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	845
Récifs d'éponges siliceuses du détroit de Georgia et de la baie Howe	Du détroit de Georgia	32,6
Aire de conservation des coraux de l'ouest du détroit d'Honguedo	De l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent	496
Aire de conservation du banc d'Émeraude et du banc Western (zone restreinte de pêche)	Du plateau néo-écossais	10 234
Total		274 845

For more information on Canada's marine refuges, see Aten, T. and Fuller, S. (2019). A technical review of Canada's Other Effective Area-Based Conservation Measures: Alignment with DFO guidance, IUCN-WCPA guidance and CBD SBSTTA guidance. SeaBlue Canada.

An underwater photograph showing the tail and blow of a whale, likely a humpback whale, emerging from the water. The water is a deep blue, and the whale's tail is a lighter, mottled grey. The blow is a large, rounded mass of white foam and water.

Remerciements :

Rapport rédigé par Erin Jackson et Sabine Jessen (SNAP).
Avec Ellen Adelberg comme adjointe à la rédaction.
Cartes et analyses de données de Jacob Chila (SNAP-C.-B.).
Données mondiales sur les AMP fournies par Beth Pike (Marine Conservation Initiative).

Pour plus d'informations, contactez :



506 – 250 City Centre Ave | Ottawa, ON K1R 6K7
Unceded Algonquin territory
www.cpaws.org

Photo de couverture : Megablaster | Quatrième de couverture : Shutterstock

Design graphique : Roger Handling